



# Bulletin d'information de Juillet 2018



**Mairie de Lagny**  
930 rue Principale  
60310 Lagny  
  
Tel : 03 44 93 01 05  
  
Mail : [mairie-de-lagny60310@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-lagny60310@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.lagny.fr](http://www.lagny.fr)

**Ouverture du secrétariat de mairie**  
*Le mardi de 14 h à 15 h 30  
Le Jeudi de 13 h à 15 h 30  
Le vendredi de 18 h à 19 h 30*

**Permanence des élus :**  
*Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30  
Le vendredi de 18 h à 19 h 30*



## L'édito du Maire



Chers Habitantes et Habitants,

Les vacances approchent à grand pas. L'occasion pour beaucoup de se poser, de se reposer et de profiter des beaux jours.

Pour certains collégiens et lycéens finies les révisions, fini le stress les examens sont terminés place aux loisirs. Pour ceux qui ont réussi un examen n'oubliez pas de venir le signaler en Mairie le vendredi avant le 14 juillet. Du côté des primaires du regroupement scolaire de Cuy, Dives, Lagny les enseignants préparent la rentrée de septembre sans pression étant donné les effectifs stables.

Côté travaux l'entreprise BLM pour le gros œuvre et TALMANT pour l'électricité ont été retenues pour la réhabilitation de la Maison des Associations et de la Culture. Travaux qui devraient être terminés pour fin octobre.

Cette année encore notre fête communale fut une belle réussite avec sa nouvelle configuration. Merci au Comité des fêtes et à Lagny Omnisports d'avoir prêté main forte à la municipalité.

Place maintenant au traditionnel 14 juillet en espérant que le beau temps soit présent pour que ce soit une réussite comme les années précédentes.

Venez nombreux passer ce moment convivial.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous et bonne lecture.

Sébastien NANCEL  
Votre Maire et  
Conseiller Départemental de l'OISE

## Sommaire :



<b>Le mot du Maire</b>	<b>P 2</b>
<b>Vos élus</b>	<b>P 4 et 5</b>
<b>Informations officielles</b>	<b>P 6 à 16</b>
- Compte rendu de réunion de conseil municipal	
<b>Le Village</b>	
- Retour sur les travaux	<b>P 17</b>
- Retour sur les évènements passés	<b>P 18 à 20</b>
- Patrimoine	<b>P 21 à 28</b>
- Retour sur l'école de nos enfants	<b>P 29 à 37</b>
<b>La vie à Lagny avec les associations</b>	
- Retour sur ....	<b>P 38 à 44</b>
- Agenda	<b>P 44 et 45</b>
<b>Les recettes</b>	<b>P 46</b>
<b>Les Jeux</b>	<b>P 47 à 49</b>
<b>Coupon réponse</b>	<b>P 50</b>

**Rédaction, Conception et réalisation : La Commission Communication**

**Nathalie Schmitt, Caroline Leuregans, Sandrine Minard, Delphine Guilbert, Thierry Lazzati, Michael Sanchez.**

# Vos élus



**Sébastien Nancel**  
Maire de Lagny

Conseiller départemental  
Vice-Président de la communauté de communes du Pays des sources  
Président du SIVU Lassigny (*syndicat à vocation unique*)  
Président du SIRP (*syndicat de regroupement pédagogique, Cuy, Dives, Lagny*)

Président de l'ensemble des commissions de la commune  
Permanence en mairie : le mardi de 17h30 à 18h30



**Pascal Capillon**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Chargé des finances et de l'administration générale

- Responsable de la commission finance
- Titulaire du syndicat Force énergie
- Responsable de la salle des fêtes
- Suppléant de la commission communication
- Suppléant de la commission chemins et marais
- Suppléant de la commission travaux, Voirie

Permanence en mairie : le vendredi de 18h à 19h30



**Michael Sanchez**  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

Chargé de la communication, des fêtes et de la vie associative.

- Responsable de la commission communication (bulletin, site internet, bouquinerie)
- Responsable du groupe de travail aménagement de la commune (espace vert, éclairage Noël.)
- Titulaire du SIRP Cuy, Dives, Lagny
- Titulaire de la commission Finances
- Titulaire de la commission sécurité routière
- Suppléant de la commission Travaux
- Suppléant de la commission chemins et marais
- Suppléant de la commission appel d'offre

Permanence en mairie : le vendredi de 18h à 19h30



**Dominique Gorecki**  
3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

Chargé des travaux

- Responsable de la commission Travaux, voirie
- Responsable de la commission chemin et marais
- Titulaire de la commission sécurité routière
- Titulaire du syndicat de la Verse
- Titulaire de la commission d'appel d'offre
- Suppléant au SIVOM des Fontaines

Permanence en mairie : le mardi de 17h30 à 18h30



**Caroline Leuregans**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission communication
- Titulaire du groupe de travail aménagement de la commune (espace vert, éclairage de Noël)
- Suppléante de la commission finance
- Suppléante de la commission travaux, voirie



**Corinne Bigot**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission d'appel d'offre
- Titulaire de la commission finance
- Suppléante de la commission communication



**Delphine Guilbert**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission communication
- Titulaire du groupe de travail aménagement de la commune
- Suppléante de la commission sécurité routière
- Suppléante de la commission finance
- Suppléante du SIRP Cuy, Dives, Lagny



**Emilie Vattel**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission sécurité routière
- Suppléante de la commission finance
- Suppléante au SIRP Cuy, Dives, Lagny
- Suppléante de la commission communication
- Suppléante de la commission travaux, voirie



**Nathalie Schmitt**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission communication
- Titulaire du groupe de travail aménagement de la commune
- Suppléante de la commission sécurité routière
- Suppléante de la commission chemins et marais
- Suppléante de la commission finance
- Suppléante de la commission appel d'offres



**Sandrine Minard**  
Conseillère municipale

- Titulaire de la commission finance
- Titulaire de la commission communication
- Titulaire du groupe de travail aménagement de la commune
- Suppléante de la commission sécurité routière
- Suppléante de la commission travaux, voirie



**Virginia Dromat**  
Conseillère municipale

- Titulaire du SIRP Cuy, Dives, Lagny
- Titulaire de la commission finance
- Suppléante au SIVU



**Christian Rollet**  
Conseiller municipal

- Titulaire au Sivom des Fontaines
- Titulaire de la commission appel d'offres
- Titulaire de la commission chemins et marais
- Titulaire de la commission travaux et voirie
- Suppléant de la commission communication
- Suppléant de la commission finance



**Joel Thiebaut**  
Conseiller municipal

- Responsable de la commission sécurité routière
- Titulaire du Sivom des fontaines
- Titulaire de la commission chemins et marais
- Titulaire de la commission Travaux, voirie
- Suppléant de la commission communication
- Suppléant de la commission finance
- Suppléant syndicat force énergie



**John Llerena**  
Conseiller municipal

- Titulaire de la commission chemins et marais
- Titulaire de la commission travaux et voirie
- Titulaire du groupe de travail espace vert
- Suppléant au Sivom des Fontaines



**Thierry Lazzati**  
Conseiller municipal

- Titulaire de la commission communication
- Suppléant du SIRP Cuy, Dives, Lagny



## Informations officielles

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le 18 janvier à 20 h 00, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Sébastien NANCEL, Maire.

**Présents** : Mmes, Delphine GUILBERT, Sandrine MINARD, Corinne BIGOT, Emilie VATEL

MM Pascal CAPILLON, Dominique GORECKI, Christian ROLLET, John LLERENA, Michaël SANCHEZ, Thierry LAZZATI.

**Absents excusés** : Caroline MAIA DA SILVA, Nathalie SCHMITT, Joël THIEBAUT

**Absents** : Virginia DROMAT

§§§§§§§§§§

### 1. ORIENTATION BUDGETAIRES 2018.

Monsieur le Maire propose les orientations suivantes :

- Acquisition de terrains
- Travaux voiries
- Travaux de la maison des associations et de la culture
- Acquisition de décoration de Noël

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, ces orientations budgétaires.

### 2. ACQUISITION DE TERRAINS.

Monsieur le Maire propose d'acquérir les terrains cadastrés ZE 44 et ZE 45 appartenant à Monsieur et Madame Michel BERDON domiciliés au 13 rue de Catigny à ECUVILLY (Oise) qui les vendent au prix de 10.500 € plus frais de notaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve ces acquisitions et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y afférents.



Monsieur le Maire propose d'acquérir les terrains cadastrés ZE 47 appartenant à Madame Karine BRUNEL domiciliés à Le Moulin à CANDOR (Oise) qui le vend au prix de 8.700 € plus frais de notaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve ces acquisitions et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y afférents.

### 3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de subventionner les associations suivantes pour l'année 2018 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
LAGNY OMNISPORTS	1.000
LA CHATAIGNERAIE	750
COOPERATIVE SCOLAIRE	1.000
LA BONNE ENTENTE	300

Le conseil municipal vote à l'unanimité ces subventions.

Départ de Monsieur Michaël SANCHEZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de subventionner l'association suivante pour l'année 2018 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
LAGNY VTT	500

Le conseil municipal vote à 10 voix POUR ces subventions.

Départ de Madame Delphine GUILBERT

Retour de Monsieur Michaël SANCHEZ



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de subventionner l'association suivante pour l'année 2018 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
COMITE DES FETES	7.500

Le conseil municipal vote à 10 voix POUR cette subvention.

Retour de Madame Delphine GUILBERT

### 3. BUDGET PRIMITIF 2018.

Monsieur Pascal CAPILLON présente le budget 2018 comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 588.128,62 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 588.128,62 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 574.306,78 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 574.306,78 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2018

### 6. QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur Thierry LAZZATI demande qui organise la foire gastronomique lors de la fête communale.

Monsieur le Maire répond que l'association LAGNY OMNISPORTS qui l'organise à la place de la traditionnelle course pédestre.

Monsieur Christian ROLLET : Pour le syndicat de la Verse, comment ça se passe maintenant ?

Monsieur le Maire : Etant donné la loi NOTRE, la compétence GEMAPI revient à la CCPS. Le délégué titulaire est le représentant de la CCPS donc Sébastien NANCEL et son suppléant, l'ancien délégué titulaire Monsieur Dominique GORECKI.

A terme, un syndicat mixte sera créé.

Monsieur le Maire annonce une visite de la maison des associations et de la culture très prochainement

Séance levée à 21 h 30

*Compte rendu rédigé par Yolande Rocquencourt la secrétaire de Mairie*



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le 12 avril à 19 h 45, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Sébastien NANCEL, Maire.

**Présents** : Mmes Nathalie SCHMITT, Delphine GUILBERT, Sandrine MINARD, Corinne BIGOT, Emilie VATEL

MM Pascal CAPILLON, Dominique GORECKI, Christian ROLLET, Michaël SANCHEZ, Thierry LAZZATI.

**Absents excusés** : Caroline MAIA DA SILVA pouvoir à Sébastien NANCEL, Joël THIEBAUT

**Absents** : John LLERENA, Virginia DROMAT

Le compte rendu du 18 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

## 1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - COMMUNE.

Monsieur Pascal CAPILLON donne lecture du compte administratif 2017 pour la commune.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 374.219,09

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 794.535,28

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 420.316,19

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 910.447,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 649.140,97

DEFICIT D'INVESTISSEMENT : 261.306,78

**EXCEDENT GLOBAL : 159.009,41**

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2017 de la commune.



## 2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - SERVICE EAU.

Monsieur Pascal CAPILLON donne lecture du compte administratif 2017 du service eau.

DEPENSES D'EXPLOITATION :	78.549,50
RECETTES D'EXPLOITATION :	7.811,80
DEFICIT D'EXPLOITATION :	70.737,70

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	14.780,20
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	102.370,52
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT :	87.590,32

**EXCEDENT GLOBAL :** 16.852,62

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2017 du service eau.

## 3. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 - COMMUNE et SERVICE EAU.

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2017,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans les écritures.

**Considérant les opérations régulières .....**

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**



#### 4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 - SERVICE EAU.

Monsieur Pascal CAPILLON présente le budget primitif 2017 du service eau.

DEPENSES D'EXPLOITATION :	109.784,70
RECETTES D'EXPLOITATION :	109.784,70
DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	111.637,32
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	111.637,32

Le conseil municipal approuve le budget primitif du service eau.

#### 5. VOTE DES TAXES 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir pour l'année 2018 les taux d'imposition suivants, taux inchangés par rapport à ceux de 2017 :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	18,65 %
Taxe foncière (bâti)	23,21 %
Taxe foncière (non bâti)	52,09 %
Taux de cotisation foncières des entreprises	20,98 %

#### 6. FETE COMMUNALE

Monsieur le Maire évoque au conseil municipal, la problématique d'implanter un radio cars sur la place du village lors de la fête communale.

Il revient sur le mail qu'il a envoyé aux membres du conseil municipal concernant le changement de lieu de la fête communale en l'implantant sur le stade.

Etant donné que les réponses ne sont pas favorables à plus de 50 % sur le changement de place de la fête, celle-ci restera au centre du village en gardant en mémoire la difficulté d'implanter un radio cars.

Monsieur le Maire propose à chaque conseiller, si ils en ont l'occasion, d'essayer de trouver un radio cars dans l'espace alloué 17 m X 13 m.

#### Samedi :

De 10 heures à 21 heures, expo tableaux à la salle des fêtes géré par LAGNY OMNISPORTS

De 15 heures à 22 heures, ouverture du marché gastronomique géré par LAGNY OMNISPORTS

A 17 h 30, randonnée marche contée avec Hélène et Philippe

A 19 h 30, repas par Lagny Omnisports

Buvette et animation musicale par le Comité des fêtes



**Dimanche :**

De 7 h 30 à 17 h 00, Brocante et Marché gastronomique

A 11 heures, dépôt de gerbe pour les morts du village au monument.

De 9 h 00 à 17 h 00, Expo de tableaux à la Maison des associations et de la culture.

## **7. PLACE DE LA MAIRIE**

Etant dans l'année du centenaire de la grande guerre 1914-1918, une réflexion est menée sur le changement ou pas de l'appellation de la place de la Mairie.

Monsieur le Maire propose de demander l'avis aux habitants de la commune sur cette question.

La commission communications est chargée de préparer un document explicatif sur cette proposition de changement de nom qui sera mis dans le prochain bulletin communal avec un coupon-réponse anonyme qui sera à retourner en Mairie afin de nous faire part de votre avis.

## **8. DELIBERATION SEZEO**

1/ Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi modifiée n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi modifiée n°2010-153 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 40,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2013 portant création du Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise (SEZEO) ,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2013 portant création du Syndicat Intercommunal « Force Énergies »,

Vu l'adoption, lors de la commission départementale de coopération intercommunale du 21 mars 2016, de l'amendement n°9 au projet de schéma de coopération intercommunale relatif à la fusion du SEZEO et de Force Énergies,

Vu l'arrêté préfectoral portant schéma départemental de la coopération intercommunale en date du 24 mars 2016,

Considérant la transmission par Monsieur le Préfet de l'Oise de l'arrêté de projet de périmètre de fusion du Syndicat des Énergies de la Zone Est de l'Oise (SEZEO) et du Syndicat Intercommunal « Force Énergies » en date du 21 avril 2016,

Considérant que les communes concernées disposent d'un délai de 75 jours à compter de la notification de l'arrêté susmentionné pour donner leur accord à ce projet de fusion,



M. le Maire expose à l'assemblée que :

- Le projet initial de Schéma départemental de coopération intercommunale prévoyait la fusion des 3 syndicats d'énergies en un syndicat départemental unique ;
- Les communes membres des deux syndicats SEZEO et Force Énergies ont refusé cette fusion et ont donc proposé un amendement qui ne prévoit qu'une fusion entre les deux syndicats SEZEO et FE ;
- Cet amendement a été adopté par la CDCI lors de sa réunion du 21 mars 2016 et l'arrêté préfectoral présenté correspond donc à celui-ci ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de donner son **accord** à l'arrêté de projet de périmètre de fusion du Syndicat des Énergie de la Zone Est de l'Oise (SEZEO) et du Syndicat Intercommunal « Force Énergies » tel que présenté par Monsieur le Préfet de l'Oise en date du 18 avril 2016.

**Sous réserve** que soient maintenues et pérennisées les compétences de l'actuel syndicat « FORCE ENERGIES » et notamment la compétence optionnelle Eclairage Public.

2/ Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Vu la directive européenne n°2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu le Code de l'énergie, notamment les articles L.331-1 et suivants et L.441-1 et suivants

**Vu la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant sur l'organisation du marché de l'électricité, dite loi Nome,**

**Vu la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,**

**Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies, et fournitures de services associés, jointe en annexe,

**Monsieur le Maire expose :**

Depuis 2015, le Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise (SEZEO) coordonne un groupement d'achat d'énergies à l'échelle de son territoire.

La création de ce groupement d'achat a été motivée par l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie et la fin programmée des tarifs réglementés du gaz et de l'électricité.

**Cette démarche d'achat groupé permet ainsi :**

- **de faciliter les démarches des acheteurs publics (ou acheteurs exerçant des missions d'intérêt général) en globalisant les procédures de marchés publics.**



- De tirer parti de la mutualisation des besoins pour pouvoir bénéficier des meilleures opportunités de prix tout en assurant une qualité optimale des services associés.

Considérant que LAGNY a des besoins en matière d'achat d'énergies.

Considérant que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et, a fortiori, d'obtenir de meilleurs prix,

Considérant que le groupement est constitué pour une durée illimitée,

Considérant que pour satisfaire ces besoins sur des bases de prix compétitifs, il sera passé des marchés ou des accords-cadres,

Considérant que le SEZEO est en capacité d'exercer la mission de coordonnateur du groupement,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres chargée de l'attribution des marchés et accords-cadres sera celle du coordonnateur,

Considérant l'intérêt que présente pour la commune ce groupement au regard de ses besoins propres,

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré:

**DECIDE** d'adhérer au groupement de commande pour « l'achat d'énergies et la fourniture de services associés ».

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif du groupement joint en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

**AUTORISE**, Monsieur le Maire, à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées.

**DONNE MANDAT** au coordonnateur pour collecter les données de consommation auprès notamment des distributeurs et fournisseurs.

**S'ENGAGE** à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune est partie prenante,

## **9. INDEMNITES PERCEPTEUR.**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services déconcentrés de l'Etat ou des établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires ;



Vu l'arrêté du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services déconcentrés du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux,

**DECIDE :**

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable ;
- d'accorder l'indemnité au taux de 100 % ;
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,49 € ;
- que ces indemnités seront accordées à Stéphane BESILLAT à compter du 01.09.2017.

**10. QUESTIONS DIVERSES.**

- Monsieur le Maire a reçu un courrier du 144ème régiment d'infanterie pour la tombe du lieutenant BEAUFORT sur le RD 934 qui souhaiterait faire une cérémonie le 8 juin à 17 h 00.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal des retours des devis concernant les travaux maison des associations et de la culture.  
Etant donné que les lots proposés aux entreprises sont inférieures au montant du seuil des marchés publics, une consultation a été faite.

Après consultation, Monsieur le Maire propose de retenir la société TALMANT pour un montant de 20.071,20 € HT.

Concernant le lot 1, maçonnerie et démolition, de retenir la société BLM pour un montant de 24.758,08 € HT.

Pour le lot 2, plâtrerie, isolation, de retenir la société BLM pour un montant de 23.847,00 € HT.

Pour le lot 3, menuiseries, isolant extérieur, de retenir la société BLM, pour un montant de 21.754,91 € HT.

Pour le lot 4, terrasse extérieure et travaux de parking PMR, de retenir la société BLM pour un montant de 26.864,90 € HT.

Ces prix sont les prix maximum hors taxes, Monsieur le Maire propose de recontacter les entreprises afin de renégocier certains prix.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

- Monsieur le Maire propose de donner un nom à la maison des associations et de la culture. Il propose « Casimir MUZYNSKI » personne qui a créé les associations de Lagny et qui a donné de son temps pour l'animation de la commune et le bien-être des habitants.  
L'inauguration se ferait en septembre ou octobre à la fin des travaux avec la famille de Monsieur MUZYNSKI et la population.



- La commission travaux a défini un programme de travaux voiries et à autoriser Monsieur le Maire et Monsieur GORECKI, a sollicité les entreprises afin d'avoir des devis pour avoir un chiffrage précis avant de la présenter à la prochaine réunion du conseil municipal.

- Rue du Château
- Entrées ruelle de l'Hôpital
- Rue Principale
- Rue de la Barre

Séance levée à 22 h 00

*Compte rendu rédigé par Yolande Rocquencourt la secrétaire de Mairie*

## La commune de Lagny

## Retour sur :

### Les travaux dans la commune :

#### Les travaux réalisés par les employés communaux :

En plus de leurs travaux d'entretiens courant de la commune, tontes, fauchages, nettoyages, entretien des chemins et entretien du matériel, les employés techniques de la commune ont réalisé des tâches supplémentaires sur cette période.

Ils ont terminés le chantier d'aménagement des zones de sécurités des piétons sur la commune en scellant les poubelles près de l'école et près des abris bus et en installant des potelets au carrefour de la rue de l'église et de la rue de la barre afin de sécuriser le carrefour lors des cérémonies religieuses.

Ils ont installé un nouveau panneau d'affichage municipal en face de la mairie pour y afficher les informations officielles.

Ils ont également défriché et nettoyé entièrement une parcelle de bois achetée par la commune.



#### L'aménagement des espaces verts du chantier d'aménagement de la traversée de la commune :



Les employés techniques de la commune, les conseillers de la commission espace vert accompagnés d'habitants bénévoles ont aménagé les espaces réservés aux plantations

lors du chantier d'aménagement de la traversée de la commune. Les végétaux sont pour l'instant très jeunes, il faudra être patient et leur laisser le temps de se développer avant qu'ils ne couvrent l'espace, à l'image de ceux maintenant implantés depuis 2 ou 3 ans rue de l'Eglise et rue de la Barre et qui commencent à être fort jolis.



#### Les travaux de la maison des associations et de la culture :



Les conseillers municipaux se sont réunis un dimanche matin pour que les élus leur présentent l'idée générale, ensuite chacun a pu apporter ses idées pour faire avancer le projet d'aménagement intérieur et extérieur.

Après la réfection de la toiture l'année passée place aux travaux d'aménagements intérieurs. Le chantier a débuté courant juin.

Nous espérons une fin de chantier pour cet automne afin de profiter pleinement de tout ce que pourra apporter cette maison à la commune.

## La réunion publique d'information sur la fibre optique :

Le 12 mars dernier avait lieu une réunion publique d'information sur le très haut débit ou communément appelé Fibre optique. Réunion à laquelle a assisté une soixantaine de personnes.

Le président du Syndicat Oise THD, Charles Locquet, s'est déplacé avec un ingénieur du syndicat pour expliquer ce qu'était le très haut débit, les avantages et les contraintes d'installation.

Il a expliqué qui finançait quoi et comment le très haut débit fonctionnait

Ses explications et celles techniques de l'ingénieur étaient très claires et précises.

Il serait compliqué et long de tout expliquer correctement sur ce bulletin.

C'est pourquoi le syndicat fournit toutes les explications sur son site internet remarquablement bien fait.

[www.Oise-thd.fr](http://www.Oise-thd.fr).

Nous vous conseillons vivement de le parcourir pour obtenir la réponse à toutes vos questions.

Il y a une rubrique « Foire aux questions » bien renseignées sur laquelle tout est abordé.

### Ce qu'il faut retenir :

- Que c'était le syndicat Oise-THD avec le département de l'Oise et la communauté de commune du pays des sources qui ont financé le réseau et mis à la disposition de chaque foyer une boîte de raccordement « au poteau » près de votre habitation.

- Que la fibre s'adresse aux personnes ayant une grosse consommation d'internet. C'est une technologie offrant un confort de navigation inégalé et des possibilités de connexions multiples en même temps : TV, téléphone, téléchargement, jeux et navigation internet.

- Que le Très haut débit par la fibre est une offre supplémentaire de connexion proposé à ceux que la souhaite et non une obligation.

- Que le réseau « fil cuivre » traditionnel (propriété de Orange) et les différents abonnements dit classiques des différents opérateurs subsisteront pour les personnes désirant garder la téléphonie et l'internet haut débit classique.

- Qu'il n'y a pas d'urgence de raccordement puisque la gratuité de « branchement » en échange de souscription d'abonnement à l'internet très haut débit est garantie dans le temps.

- Que seul SFR propose en ce moment des raccordements et abonnements très haut débit par la fibre, mais que d'autres opérateurs arriveront très prochainement, sitôt qu'ils décideront de payer la redevance d'accès au réseau fibre demandé par le syndicat puisque ce réseau est propriété du Syndicat Oise-THD

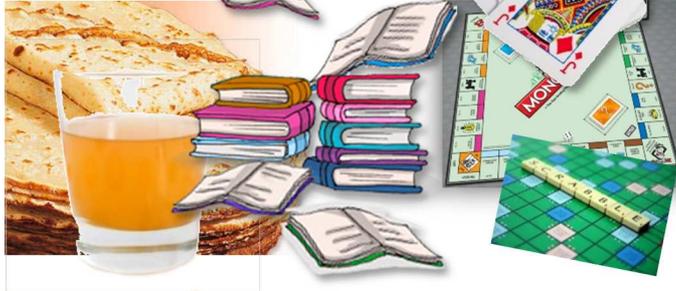
Certains opérateurs l'ont déjà fait et donc ne tarderont pas à proposer des offres internet par la fibre. Et que par contrat ils auront tous l'obligation de proposer une prise de raccordement par habitation et un raccordement « au poteau » et ce gratuitement en échange d'un abonnement très haut débit. Et cette obligation tient pour 25 ans.



## La commune de Lagny

## Retour sur :

### La bouquinerie :



Le samedi 03 février une séance de bouquinerie a eu lieu dans la salle des fêtes.

Cette fois ci nous l'avons agrémentée d'une activité jeux de société.

On y a vu se lancer une partie de tarot, du Monopoly et différents jeux de cartes.

Et pour la vingtaine de personnes présentes c'est un petit plaisir de chandeleur qui les attendait. Au menu, crêpes, bolée de cidre et chocolat chaud.

Plusieurs dizaines d'ouvrages y ont été empruntés et de nouveaux visiteurs sont passés découvrir la bouquinerie de Lagny.

Malheureusement les conditions de manipulation de tous ces ouvrages rendent difficile l'opération et un lieu n'est pas toujours disponible. Croyez que nous faisons notre maximum pour vous proposer un rendez-vous régulier, malheureusement pas aussi souvent que nous le souhaiterions. Bientôt la maison des associations et de la culture sera disponible et cela nous permettra de vous proposer deux RDV par mois, un soir et un samedi après-midi dans une pièce dédiée à cette activité. Vivement !

### La balade contée du printemps :

En ce beau dimanche matin du 6 mai, la quarantaine de personnes ayant répondu à l'appel de la balade contée se sont rapidement dirigés vers la forêt pour profiter de sa fraîcheur en cette chaude journée de printemps.

Profiter de la fraîcheur mais aussi des contes et poèmes que nous ont réservé Hélène et Philippe Sorgniard. C'est même une surprenante chanson bretonne qu'ils entonnèrent en duo au milieu de l'assemblée du jour surprise et conquise. Chanson apprise il y a bien longtemps en Bretagne avec des amis. Et au vu des sourires et de la complicité lors des explications de cette chanson, nous pouvons aisément imaginer les soirées comme les bretons savent si bien les faire.

Et si le conte est un art maîtrisé seulement par nos conteurs du jour, celui du verre de l'amitié et de la convivialité aura été lui maîtrisé par tous. C'est donc à l'ombre des cerisiers de la maison des associations que tout ce petit monde trinquait en partageant chacun ses anecdotes et histoires.

Merci Hélène et Philippe.



## La commune de Lagny

Retour sur :

### La cérémonie de commémoration du 08 mai 1945 :



## Devoir de mémoire

La commémoration du 8 mai 1945 a rassemblé une bonne cinquantaine d'habitants de Lagny.

Conseillers municipaux, habitants de toutes générations ont défilé derrière les drapeaux des sapeurs-pompiers et des anciens combattants pour se rendre au monument aux morts.

C'est un très grand plaisir de voir le devoir de mémoire se transmettre à tous ces enfants.

Notre histoire se transmet et se partage afin de ne jamais oublier les horreurs de ces guerres, les victimes civiles et nos soldats qui ont péri pour la France.

Merci à tous et merci aux enseignants et aux parents d'avoir sensibilisé les enfants à ces cérémonies et de leur avoir expliqué que le 8 mai et le 11 novembre ne sont pas des jours de vacances mais des jours qui symbolisent des moments forts de notre histoire.



## La commune de Lagny

### L'hommage au sous-lieutenant Charles Beaufort par l'amicale du 144 RI :

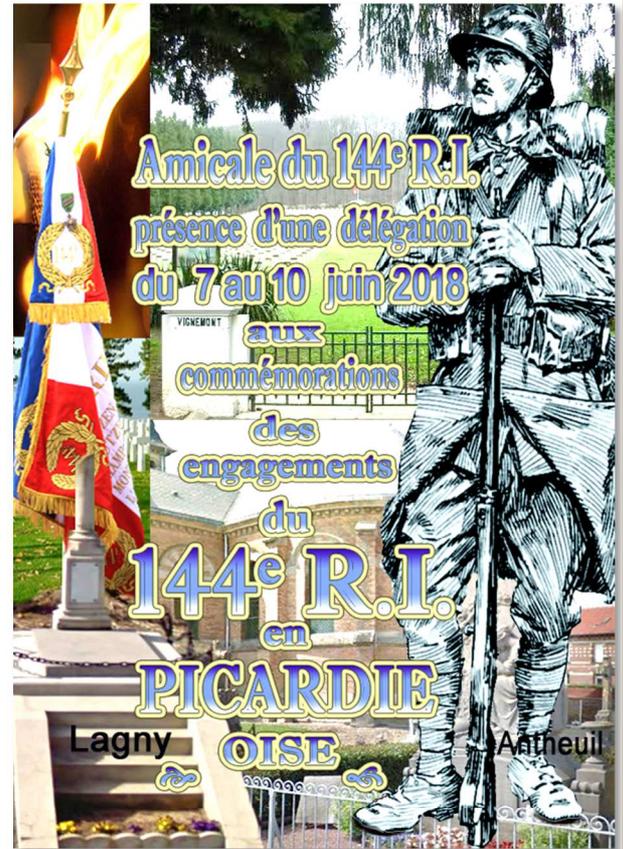
Ce vendredi 07 juin à 17 h, une délégation de l'amicale du 144<sup>ème</sup> régiment d'infanterie est venue rendre hommage au sous-lieutenant Charles Beaufort, dont la tombe se trouve au lieudit « Pinchemont » sur la D934 sur le territoire de Lagny, ainsi qu'à ses 310 autres camarades de régiment qui perdirent la vie le 26 mars 1918 sur notre territoire en se sacrifiant pour défendre coûte que coûte la ligne de front pour contrer l'offensive Allemande.

Le président de l'amicale du 144 RI, le colonel Bertrand Lahorgue-Poulot accompagné d'un détachement d'officiers du 144 RI, d'une délégation d'anciens combattants et de leur porte-drapeaux ainsi que les porte-drapeaux Belges de la commune de Rhume province du Hainault, nous ont fait l'honneur de leur présence.

La délégation était accompagnée de Monsieur le maire, de conseillers municipaux et d'habitants de Lagny venus accompagner cet hommage.

M le Colonel Lahorgue-Poulot a lu un discours (*document à suivre*) relatant les faits historiques de l'action du 144 RI sur notre territoire. L'ensemble des personnalités présentes ont rendu les honneurs au Sous-lieutenant Beaufort et par lui à tous ceux qui sont tombés lors de cette Grande-Guerre pour défendre notre village, la France, notre patrie.

Dans un second temps l'ensemble de la délégation s'est rendu au monument aux morts pour rendre hommage également aux victimes civiles et autres victimes militaires de Lagny.



## La commune de Lagny

## Patrimoine



Ensuite la délégation s'est retrouvée à la mairie pour un verre de l'amitié. Moment pendant lequel M le Colonel Lahorgue-Poulot a en profité pour remettre au village de Lagny à travers M le maire le fanion militaire de l'amicale du 144 RI.

Fanion qui sera fièrement affiché dans la mairie au côté de la croix de guerre reçue par Lagny.

Malheureusement en cette période de commémoration du centenaire 14/18, force est de constater que la mémoire se perd et que les générations suivantes ignorent tout ou partie de l'histoire de notre village.

Ce manque fût en partie comblé grâce à l'érudition d'un homme, le commandant Jean Claude Duprat qui nous a longuement et patiemment exposé les faits et l'histoire du 144 RI. Régiment dont il a fait partie et dont il est l'officier Tradition et Patrimoine de l'amicale.

Ces officiers, ce jour-là, et avec la sympathie et l'ouverture dont ils ont fait preuve lors de l'ensemble de leur visite, nous ont donné une belle leçon, où les valeurs de fierté, d'honneur, de respect et de reconnaissance étaient au cœur de cet hommage.

Messieurs, pour tout, soyez remerciés de ce que vous représentez, vous honorez par là le 144 RI et à travers lui l'armée Française.

Lagny vous sera à jamais reconnaissant.



Discours de l'amicale du 144<sup>e</sup>RI Lu par le Colonel Bertrand Lahorgue-Poulot:**BATAILLE DE NOYON Mars Avril 1918**DISCOURS DE L'AMICALE DU 144<sup>E</sup> R.I. A LAGNY (OISE)**(Lu par le Président - Colonel (H) Bertrand LAHORGUE-POULOT)**

Le vendredi 08 juin 2018

Nous sommes dans la dernière année des commémorations du centenaire 14/18 et notre présence dans cette région de Picardie est d'apporter témoignage sur le devoir jusqu'au sacrifice des combattants du 144<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Bordeaux durant ce conflit contre l'Allemagne de Guillaume II.

Ces faits historiques ont eu lieu il y a à peine 100 ans sur cette ligne de front Nord/Ouest – Sud/Ouest traversant le **canton de Lassigny**.

Quelques jours auparavant une nouvelle offensive allemande contre les forces Françaises et Britanniques avait débuté sur cette zone du front.

Le 24 mars 1918, venant de la région de **Vertus** près de la ville d'**Epernay**, le 144<sup>e</sup> R.I. formé de ses 3 bataillons (2100 hommes) était transporté sans transition par camions.

Le 25 vers midi il prenait position à partir de la commune de **Lagny**, afin de renforcer les effectifs déployés de la 10<sup>e</sup> Division d'Infanterie et des troupes Britanniques.

Après une installation sommaire qui a suivi un voyage épuisant pour le 144<sup>e</sup>, nos postes étaient au contact de l'ennemi devant les villages de **Beaurain** et de **Catigny** au Nord de la route **Royon-Roye**. Le restant de la nuit fut assez calme, l'ennemi ravitaillant ses unités et seul le crépitement des mitrailleuses sur les bords du **canal du Crozat** et les explosions des obus qui s'abattaient sur Lagny viennent troubler le silence de cette sinistre nuit.

Dès l'aube du 26, l'ennemi reprenait ses tentatives d'infiltrations en profitant du cheminement que lui offrait le canal en construction, réussissant à progresser sous la protection des tirs puissants de son artillerie et des feux nourris d'une incroyable quantité de mitrailleuses.

L'intervention de l'artillerie Française réclamée à de multiples reprises, se traduisit par quelques obus dans nos lignes tirés par l'artillerie anglaise.

Nos hommes luttèrent toute la journée sans aucun appui, épuisant leurs munitions, reculant de position en position sans jamais rompre le combat et infligeant des pertes cruelles à l'ennemi.

Malheureusement, de nombreux vides étaient creusés dans nos rangs au cours de cette journée

310 disparus ou tués et 184 blessés parmi les sous-officiers et hommes de troupe, 2 blessés et 8 tués parmi les officiers dont le commandant du 1<sup>er</sup> bataillon le capitaine **Roth**, les capitaines commandant de compagnie **Ducourt** et **Larrieu** et les chefs de section les Lieutenants **Bariteaud**, **Decressac**, **d'Espourin**, **Marquehosse** et **Beaufort**.

Admirablement appuyé par un escadron de cavalerie canadienne qui se sacrifia pour retarder l'avance ennemi, le 3<sup>e</sup> bataillon commandant **Faurie** et les restes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, regroupés par le commandant **Canet** réussissent à se replier sur le plateau de **Thiescourt** qu'ils maintinrent finalement à la tombée de la nuit.

Nos héroïques sacrifices avaient permis de gagner une journée et de donner aux réserves le temps d'accourir et d'organiser la défense du **Plémont**.

Depuis la famille du sous-lieutenant **Beaufort** a fait élever sur le lieu même où est tombé Charles Auguste ce monument où il repose à jamais.

L'Amicale du 144<sup>e</sup> souhaite rendre un vibrant hommage aujourd'hui à son frère d'arme et à travers lui à tous ceux qui sont tombés lors de ces terribles combats.

**FAIRE SAVOIR POUR NE JAMAIS OUBLIER TELLE EST NOTRE MISSION**

## Portrait du sous-lieutenant Charles Beaufort qui repose à Lagny :

Le sous-lieutenant Beaufort était un jeune homme né le 14 février 1896, originaire de Cette (nom de Sète avant 1927) dans l'Hérault.

Il a incorporé le 17<sup>e</sup> régt d'infanterie le 11 avril 1915 après ses études de sciences. Il passe par le 30eme régt d'infanterie avant d'arriver au 144<sup>e</sup> régt d'infanterie le 26 mai 1916.

Il a combattu avec vigueur sur plusieurs batailles au côté de ses camarades de régiment avant de tomber le 26 mars 1918 lors de la défense de Lagny alors que son régiment tentait de stopper l'offensive Allemande.

Le sous-lieutenant Charles Beaufort repose au lieu-dit Pinchemont le long de la D934. Ce monument a été élevé par la famille après la guerre.

Sur la plaque de marbre qui orne sa tombe est écrit :

« Ici repose le sous-lieutenant Charles Beaufort âgé de 22 ans né à Cette du 144<sup>e</sup> Régt d'infie tombé le 26 MARS 1918 pour la défense de ce sol, avec un grand nombre de ses camarades. »

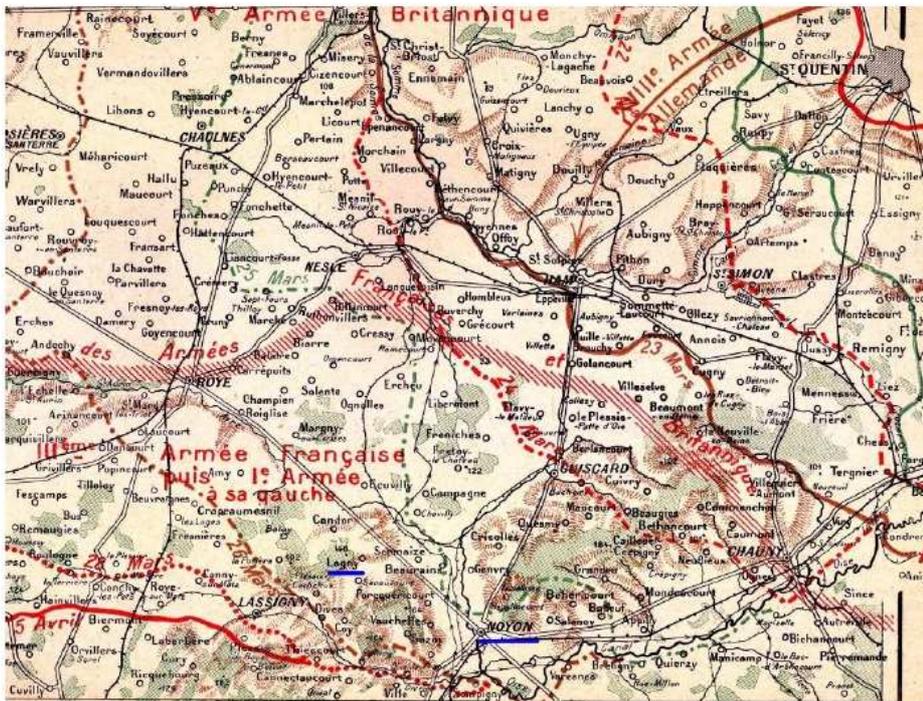
« Passants souvenez-vous toujours des héros qui ont donné leur vie pour le salut de la patrie ».



Beaufort		N° matricule du recrutement :	
Charles Marie Beaufort		10	
ÉTAT CIVIL		Classe de mobilisation :	
né le 14 février 1896 à Cette, canton de Cette, département de l'Hérault, résident à Cette, canton de Cette, département de l'Hérault, profession de étudiant sciences			
de Joseph Marie Victor et de Madeleine Mathieu, domiciliés à Cette, canton de Cette, département de l'Hérault		SIGNALEMENT.	
Marié à		Clieux chat. touc. Yeux bleu. Front onduleux. Nez rect. bouche complétement.	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		Taille : 1 mètre 80 centimètres. Taille poitrine : 1 mètre. Marques particulières :	
classé dans la 1 <sup>re</sup> partie de la liste en 1915. obtenu en 1915 un sursis d'incorporation art 24 de la loi pour études.		N° de l'instruction : 5	
Fiches créées le 7/12/1921		CORPS D'AFFECTATION.	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES		NUMÉROS	
Incorporé le 11 avril 1915. Services comptant au 1 <sup>er</sup> sept 1915. Arrivé au corps le 11 avril 1915. Passé au 30 <sup>e</sup> Rég't d'Infanterie le 1 <sup>er</sup> sept 1915 n° 5035. Passé au 144 <sup>e</sup> Rég't d'Infanterie le 26 mai 1916. Première assignation le 1 <sup>er</sup> octobre 1915. Promu sous-lieutenant de l'active à t.c. le 3 novembre 1917. D'arrêté du 10 novembre 1917. Dans la réserve par D.M. du 10-6-18 (n. 246-18). Réappel le 26 mars 1918 à Lagny (Su) sous le drapeau n° 144. Tombé le 26 mars 1918. Inhumé au cimetière de Lagny le 27 mars 1918.		Armée active. 144 <sup>e</sup> Rég't d'Infanterie. 10501. 9641. 18083.	
Disponibilité en réserve de l'armée active.		N° de l'arrêté de répartition.	
Le territoire de réserve.			

## La bataille du 25 et 26 mars à Lagny et alentours :

### HISTORIQUE DU 144<sup>e</sup> RI DANS LES COMBATS DE LAGNY DES 25 ET 26 MARS 1918



L'attaque allemande du 22 mars 1918, s'élance depuis la ligne Hindenburg, enfonce les lignes britanniques et se développe vers l'ouest et le sud-ouest.

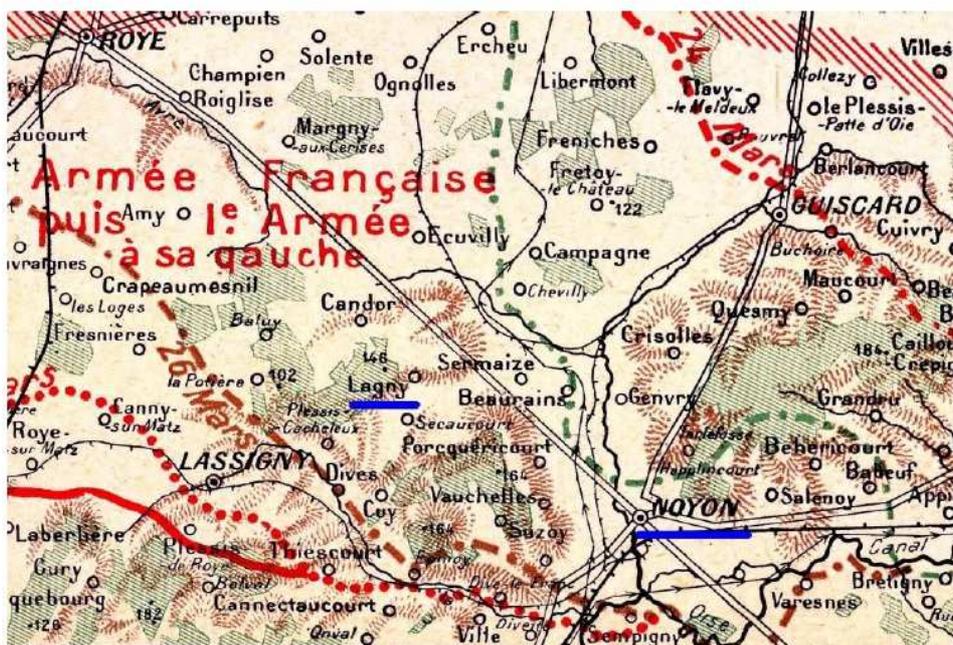
La 1<sup>re</sup> Armée Française est d'abord concernée, la 3<sup>e</sup> intervient à son tour.

Le chemin parcouru par les Allemands est considérable, après les premiers jours de l'offensive, le ravitaillement des troupes engagées va devenir difficile, alors que les Français utilisent, au mieux, leurs voies ferrées pour amener les renforts

«Dans le courant de l'après midi, l'ordre fut donné au régiment de se porter d'urgence au village de Lagny, où la 10<sup>e</sup> division d'infanterie française, accourue au secours des troupes britanniques qui battaient en retraite depuis plusieurs jours, se trouvait dans une situation extrêmement critique.»

«A la tombée de la nuit, nos postes étaient au contact de l'ennemi, devant les villages de Beaurains et de Catigny, au nord de la route Noyon-Roye»

«Dès l'aube du 26, l'ennemi reprenait ses tentatives d'infiltration»



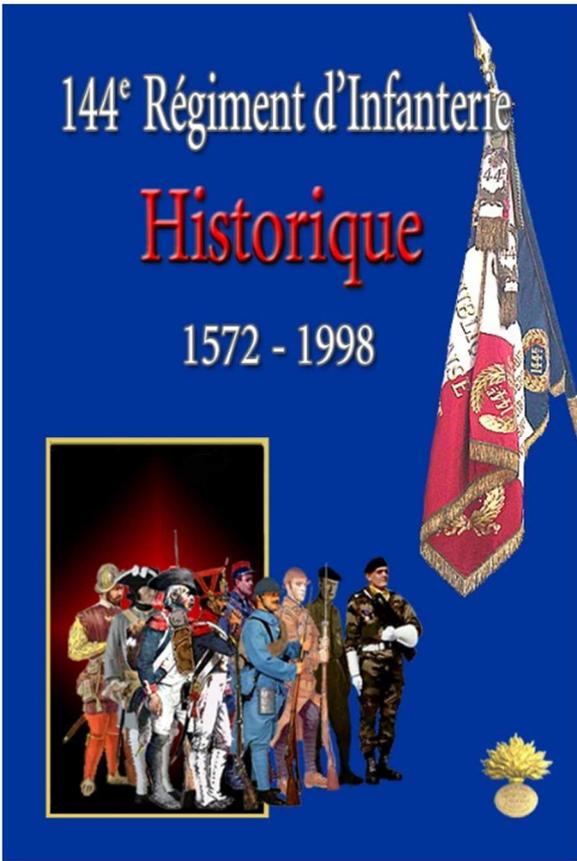
«Nos hommes luttèrent toute la journée sans aucun appui d'artillerie, épuisant leurs munitions, reculant de position, sans jamais rompre le combat, et infligeant de cruelles pertes à l'ennemi.

Malheureusement, de nombreux vides étaient creusés dans nos rangs : mort du Capitaine Roth, commandant le 1<sup>er</sup> bataillon : des Capitaines Ducourt et Larrieu, des Lieutenants Bariteaud, Decressac, D'Espourin, Marquehosse et Beaufort»

«Nos héroïques sacrifices avaient permis de gagner une journée, de donner aux réserves le temps d'accourir et d'organiser la défense du Plémont où, trois jours plus tard, de puissantes attaques ennemies devaient être noyées dans le sang».



## Le 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie :



### Le 144 RI à travers l'histoire :

Crée en 1572 d'abord sous le nom de Régiment du Fouilloux, sous le règne de Charles IX, par le Sieur Jacques de Meaux du Fouilloux, pour concourir au siège de La Rochelle.

Il devient le 144<sup>e</sup> en 1794, comme 144<sup>e</sup> demi-brigade de bataille.

Il devient le **144<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne** et l'un de ses bataillons s'installe à Blaye en 1874 ; il y reste jusqu'en 1914.

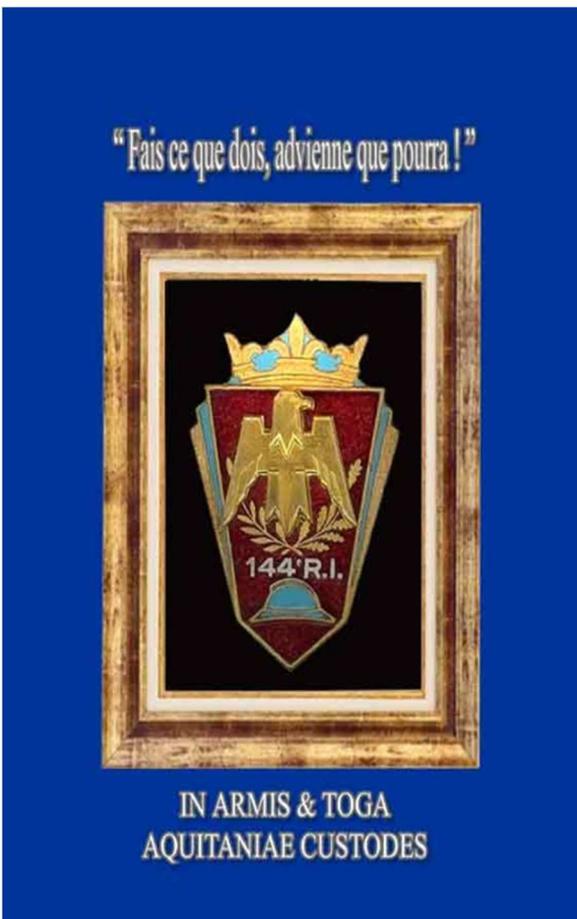
Il fût dissous et reformé à de nombreuses reprises au gré des besoins lors de différents conflits.

Le 144<sup>e</sup> Régt d'Infanterie est rayé du Corps de bataille de l'Armée de Terre, le samedi 7 novembre 1998 lors de la cérémonie de dissolution au Camp de Souge.

Retrouvez l'histoire complète du régiment sur le site de son amicale : [www.amicale144ri.fr](http://www.amicale144ri.fr).

### Le 144 RI lors de la guerre 14/18 :

Le « 144 » était formé de soldats principalement de la région de Bordeaux, Libourne et Blaye. Dès le 5 août 1914, il part de Bordeaux avec comme effectif 60 officiers, 150 sous-officiers et 3164 hommes de troupe, deux jours plus tard il est sur la Meuse. Il participe au combat de la Sambre le 23 août 1914, de Craonne le 6 septembre. En 1915, il tient le secteur de l'Argonne, part en instruction au camp de Mailly ; en 1916 il est sur la Somme et obtient dans le secteur de l'Aisne, lors de l'attaque des Plateaux le 16 avril 1917, sa première citation : « le 144<sup>e</sup> RI qui, sous l'énergique impulsion du Lieutenant-colonel Tribalet, a combattu avec vigueur et succès sur les Plateaux d'Hurtebise et de Vauclerc, en particulier le 16 avril, 6 et 7 mai, 6 juin 1917, faisant chaque fois preuve d'une endurance et d'un courage remarquables et enlevant à l'ennemi de nombreux prisonniers. Citation à l'ordre du 18<sup>e</sup> Corps d'Armée ». Le 144<sup>e</sup> n'en continue pas moins les combats : fin 1917 il est en Alsace ; en 1918 il est en Champagne, à la ferme de Navarin, **aux combats de Lagny**, de Missy-aux-Bois, au passage de la Somme, aux combats de Serre. Il a droit au port de la fourragère verte (croix de guerre) le 28 avril 1919 et défile le 14 juillet suivant sur les Champs-Élysées. Ses pertes s'élèvent pour la durée de la guerre à 56 officiers, 235 sous-officiers, 1456 caporaux et hommes de troupe. **Ce sont les raisons pour lesquelles une rue lui est consacrée dans la citadelle de Blaye.**





## Le 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie :

Le 144 RI fût de toutes les batailles lors de la guerre 14 /18 :

1914 : 24 aout bataille de Charleroi  
29 aout bataille de Guise  
du 05 au 12 septembre bataille de la Marne

1915 : L'Aisne

1916 : Bataille de Verdun  
Argonne

1917 : La Somme  
Berny en Santerre (perte de 800 hommes)  
Alsace

1918 : Bataille de Noyon  
Aisne  
Argonne  
Picardie (perte de 310 hommes à Lagny)



	LÜTZEN 1813	
	BOUTZEN 1813	
	CHAMPAUBERT 1814	
	MONTMIRAIL 1814	
	L' AISNE 1914-1917	
	VERDUN 1916	
	PICARDIE 1918	

Le 144 RI originaire de Blaye partage une page de son histoire avec la Picardie acquise lors de ses participations aux différentes batailles ayant eu lieu sur notre sol. C'est pourquoi le 144 RI porte sur son drapeaux et cousu en lettres d'or l'inscription Picardie 1918 aux côtés des autres lieux où le régiment s'est illustré.

L'Amicale du 144e Régiment d'Infanterie regroupe les anciens du régiment, tous grades confondus et les tiers, amis du régiment.

Cette amicale tient un site internet particulièrement riche en information. [www.amicale144ri.fr](http://www.amicale144ri.fr).

N'hésitez pas à le parcourir pour obtenir des informations sur le régiment mais aussi sur les faits d'armes ayant eu lieu sur notre territoire.

Remerciements à la délégation du 144 RI qui nous a rendu visite le vendredi 08 juin 2018 et qui nous a éclairé sur une partie de notre passé. Et particulièrement au Commandant Jean Claude Duprat qui nous a fourni toutes les informations présentes sur ce bulletin et qui grâce à une motivation sans faille a réussi, suite à sa visite à Lagny, à retrouver la famille du sous-lieutenant Charles Beaufort.

Selon les dernières informations, contact a été pris très récemment avec la famille afin de lui fournir toutes les informations détenues par l'amicale du 144 RI sur leur regretté ancêtre.

## Le changement de nom de la place du village :



En cette année du centenaire de la guerre 14/18, la municipalité pense à faire entrer un peu plus la dramatique date du 19 septembre 1914 dans le quotidien de notre village afin que les générations futures n'oublent jamais les événements tragiques qui marquèrent l'histoire de notre commune.

Pour mémoire, lors de ce sombre jour du 19 septembre 1914, le Maire Paul Picart, le curé Denis Flamand, Jules Leclerc, Octave et Fernand Lavacquery tous habitants de Lagny furent fusillés pour l'exemple sur la place du village par les Uhlans, terribles soldats Allemand désireux de semer la terreur lors de ces premières semaines de cette terrible guerre.

Victimes civiles innocentes, les cinq hommes pris comme otage furent obligés de creuser leurs tombes avant de mourir.

Pour que cette date ne tombe jamais dans l'oubli, ou qu'elle ne soit pas seulement lue lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, et parce que notre devoir de mémoire doit s'exercer au quotidien, nous pensons rebaptiser la place appelée actuellement « Place de la Mairie » par « **Place du 19 septembre 1914** ».

Pour donner une signification à cette action, nous pensons également placer en dessous du panneau « Place du 19 septembre 1914 » une plaque commémorative relatant les faits historiques de ce tragique événement afin que cette date et les faits qui se sont déroulés ce jour-là entre dans notre quotidien et dans la mémoire collective.

Au-delà du devoir de mémoire nous pensons également que ce changement évitera bien des confusions. Beaucoup de personnes cherchent la mairie sur la place nommé « place de la Mairie » justement, or la mairie ne s'y trouve plus depuis plusieurs années et du fait des nouvelles obligations et réglementations elle ne pourra jamais y revenir, cela clarifiera certainement les choses.

Le bâtiment de l'ancienne mairie ne serait pas affecté par ce changement. Lui, gardera toujours sa place dans l'affection et le respect que nous pouvons lui apporter. Sur son fronton restera inscrit « Mairie Ecole ». Et il tient d'ailleurs toujours son rôle indispensable pour notre école.

Le conseil municipal est très majoritairement d'accord pour ce changement et trouve que c'est le moment de le réaliser en cette année du centenaire.

Cependant, comme ce serait une action symbolique et importante pour notre commune, nous souhaitons donc demander l'avis des habitants afin de confirmer ou non si l'initiative est appropriée et nécessaire.

C'est pourquoi vous trouverez en dernière page de ce bulletin d'information, un bulletin pour exprimer votre opinion. Nous vous serons reconnaissants de nous faire part de votre avis avant le 31 juillet.

# Le coin des écoliers et des petits reporters

## La classe de Ce1 et Ce2 de la classe de Dives :



### Le jardin

#### A l'école de Dives, notre projet jardinage continue...

Pour cela, nous avons planté des bulbes de fleurs, des tulipes, plus précisément. Les beaux jours arrivant, nous espérons fortement que nos plantations soient un franc succès !!! Notre jardin sera bientôt prêt pour accueillir à nouveau de multiples légumes.

En attendant, ça commence à pointer le bout de son nez...

*En avril par les enfants et Mme Kaleta, enseignante de l'école de Dives*



Notre projet jardinage a continué, et la classe a été récompensée. Voyez nos belles récoltes de fraises.

*En mars, Mme Kaleta, enseignante de l'école de Dives et les enfants*



Afin de préparer les futures sorties pédagogiques nous avons fait un voyage dans le temps. Au temps du Moyen-Age, nous avons pu découvrir les différents vêtements de l'époque. Des essais en classe s'imposaient ! Voyez-vous même !!

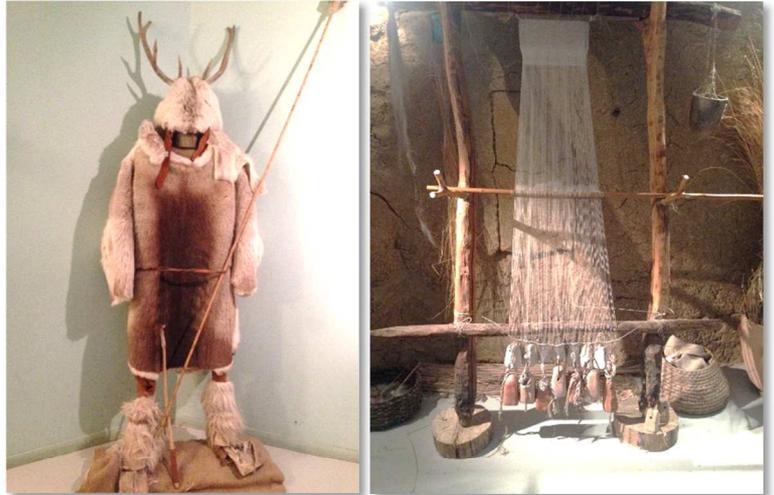


# Le coin des écoliers et des petits reporters

## La visite de SAMARA le 30 mars par les classes de Cuy, Lagny et Dives :

Quel magnifique retour dans le temps, lors de notre séjour au Parc Naturel et Archéologique de **Samara le 30 mars 2018**. Ce site rend hommage à cette lignée d'archéologues et valorise les travaux archéologiques menés depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le parc, en cela, est une vitrine vivante des richesses du patrimoine archéologique départemental. Nous avons pu nous mettre dans la peau de ces hommes préhistoriques et nous rendre compte de ce que l'on avait pu étudier en classe. La visite du musée permettant de voir des scènes de la vie quotidienne dans leur contexte archéologique...le village...maison en torchis et la mise en pratique de la technique du feu. Les enfants étaient éblouis ! Nous avons pu également participer à l'atelier poterie où nous avons réalisé chacun la sienne dans les conditions de l'époque. De nombreux souvenirs pour tous !

*En mars, Mme Kaleta, enseignante de l'école de Dives et les enfants*



### Voyage à Samara

On a été au musée voir les hommes préhistoriques. Il fallait marcher sur la pointe des pieds et ne pas faire de bruit ! La dame a montré des objets que les hommes des cavernes ont fabriqués : une fourchette, une cuillère, un couteau et un peigne.

Après, elle a lu l'histoire de Cromignon. Après on a été voir une grande peinture avec des rhinocéros, des chevaux, des taureaux et des guépards. On a vu et on a même touché les habits des hommes de cavernes : les peaux des animaux !

On est allé dehors et on a attaqué un mammouth avec une sagaie !!!

La dame a fait du feu : elle a tapé des pierres pour faire des étincelles, elle a mis de la paille, on a soufflé dessus doucement pour faire du feu !

Après, on a mangé un pique-nique.

Après, on a fait des colliers avec des coquillages, les bouts de bois troués, des petites boules en argile et une ficelle. Trop beau !

Après on est rentré à l'école en bus, bien fatigués.

*La classe de PS/MS/GS de Lagny*

*Texte dicté par les enfants et retranscrit par Mme Fontaine enseignante à Lagny.*

# Le coin des écoliers et des petits reporters

## La classe de GS CP de Lagny en visite voir Luc et ses chevaux :



### Notre visite chez Monsieur Luc Defrance

Nous sommes allés voir le ferrage des chevaux chez Monsieur Defrance.

Au début, le maréchal ferrant a enlevé les vieux fers et il a nettoyé les sabots : il a enlevé la terre et coupé la corne du sabot.

Après, il a fait chauffer le fer neuf dans son camion. Et il l'a mis sur le sabot du cheval, ça a fait beaucoup de fumée et ça sentait le cochon grillé. Il a encore nettoyé le sabot, puis il a trempé le fer dans l'eau pour le refroidir.

Ensuite, il a reposé le fer sur le sabot et il l'a cloué. Il a coupé les clous qui dépassaient pour ne pas que le cheval se blesse. Après nous sommes repartis à l'école.

Un grand merci à Monsieur Defrance !

*La classe de GS et CP de Lagny*

*Texte dicté par les enfants et retranscrit par Mme Paties enseignante à Lagny.*

## Les objets d'autrefois par les enfants de la GS et CP de la classe de Lagny :

### Les objets d'autrefois.

Des explications savoureuses récoltées par Mme Paties l'enseignante à Lagny. Rien que pour le plaisir.



Bientôt la fin de l'année. Nous faisons une dernière escale dans le temps, il y a 100 ans. Les parents ont prêté de nombreux objets que nous examinons en classe. Les enfants essaient de deviner à quoi ils servaient et comment on les utilisait. Quelques morceaux choisis...

### Le panier à salade :

« C'est un panier pour transporter des choses, mais pas lourdes. »  
 « C'est pour faire du vent. »  
 « On met de la nourriture dedans et on la fait cuire dans la cheminée. »  
 « Et ben moi mon tonton, il a le même accroché au plafond pour faire de la lumière. »

### Le moule à gaufres :

« C'est une grosse tapette à mouches ! »

### La boîte de crayons de couleurs :

« C'est une boîte pour les DVD. »  
 « On le pose sur la table et on met les plats dessus. »  
 « C'est un jeu vidéo... »

### Le moulin à café :

« C'est une cafetière. On mettait les capsules dans le tiroir et après on versait le café dans la tasse. »  
 « C'est une machine pour le café. On mettait des grains de blé dedans et ça faisait des petits morceaux. »

### Le fer à repasser :

« C'est un fer à repasser. Pour que ça marche, il faut mettre de l'eau chaude sur un torchon mouillé. Après on trempe le fer dans le torchon mouillé. »

## Le coin des écoliers et des petits reporters

### Les CM1 et CM2 de la classe de Cuy en visite à la ferme :



Le mardi 22 mai 2018 après-midi, les élèves du CM1-CM2 de l'école de Cuy ont effectué une sortie à la ferme de Francis et Perrine Camus, à Lagny.

Vers 12 h 30, les enfants ont déjeuné sur un coin d'herbe bien agréable, à l'ombre accueillante de quelques arbres et arbustes.

Vers 13 h 15, début de l'animation. M. Camus a d'abord répondu à de nombreuses questions sur la ferme et le métier. Mme Camus a proposé de faire 2 groupes, car elle avait (minutieusement !) préparé une multitude de fiches interactives et ludiques sur le thème de la ferme.

Aussitôt dit, aussitôt fait ! Pendant qu'un groupe de 13 élèves effectuait la visite, avec les explications de M. Camus, l'autre groupe approfondissait ses connaissances avec les fiches avec Mme Camus et Marina. Et vice versa...

Si les enfants ont bien apprécié les animaux (plusieurs races de vaches, nouveaux nés) et les impressionnants engins agricoles, ils ont surtout eu un solide aperçu du travail dans les 3 domaines présents dans cette ferme (éleveur pour le lait et la viande, agriculteur). Quelques-uns ont dit peut-être avoir trouvé leur voie pour dans quelques années. Qui sait ?!

Nous sommes repartis à l'école avec 2 bouteilles de lait frais qui furent consommées sans tarder. Merci Perrine et Francis Camus pour votre accueil à la fois convivial et pédagogique...

*M Chaudet enseignant à Cuy et les enfants du CM1 et CM2*



### Les CE1/CE2 de la classe de Dives et les CM1 et CM2 de la classe de Cuy en visite à la base nature d'Elincourt St Marguérite :

#### Le **Jeudi 7 juin 2018,**

Nous sommes allés à la Base Nature d'Elincourt Sainte-Marguerite pour y découvrir la faune et la flore de la forêt Picarde

C'est avec un réel plaisir que nous avons pu partager ces moments de découverte, de recherche, de mise en pratique lors de différents ateliers.

La découverte des arbres et sa biodiversité

La découverte des insectes

La course d'orientation

La pêche des invertébrés aquatiques



# Le coin des écoliers et des petits reporters

## Au temps du Moyen-âge

### Visite à la Tour Roland



Les élèves des 4 classes du RPI ont donc effectué une visite sur le site de la Tour Roland (Lassigny): le mardi 15 mai (pour Lagny), le jeudi 24 mai (pour Dives et Cuy).

Les visites se sont magnifiquement bien passées, grâce à la qualité de l'accueil et le nombre d'intervenants (jusque 8), tous et toutes en costumes médiévaux. L'association a accepté de prendre en visite les enfants de CP et de maternelle (ce qu'ils ne font pas d'habitude).

Selon le jour, dans l'enceinte du camp, on peut rencontrer Jacques le forgeron, Alix, Esméralda, Hélène et Nadette les ménestrels (contes, chants, danses, musique), Simon le charpentier, Philiber le potier, Ariane et Mathilde les jardinières, Don Jacobus le moine, Chloé l'écuyère, Cyril le chevalier, etc... Chaque intervenant présente et explique les aspects de son corps de métier et répond aux questions des élèves, en tenant compte de leur âge.

Durant la visite, les enfants, par petits groupes, ont martelé le fer chauffé, appris comment on fabriquait des cordes et des chevilles en bois, fait des empreintes, écouté des histoires d'antan dans le très beau jardin, chanté et dansé, etc...

Et Roland, le seigneur des lieux, après être descendu de son cheval, a longuement raconté la vie des hommes et des femmes, il y a 1.000 ans et guidé les petits visiteurs dans son domaine.

La présence d'animaux en liberté a aussi amené du plaisir aux enfants (poules, vaches «», cheval, âne, chèvres, oies, etc...).

Les bâtiments de l'Archéosite sont magnifiques et respirent le solide et le médiéval (la plupart du temps, les bâtisseurs de l'association utilisent les mêmes outils qu'à l'époque.) Le nombre de réalisations est impressionnant, surtout quand on sait que les débuts du site remontent à seulement 2011.

Les projets sont permanents: ainsi, la tour castrale (ancêtre du château-fort) sera définitivement installée en septembre, sur le site historique.

*M Richard Chaudet enseignant*



## Le coin des écoliers et des petits reporters

### Animations avec toutes les classes du regroupement :

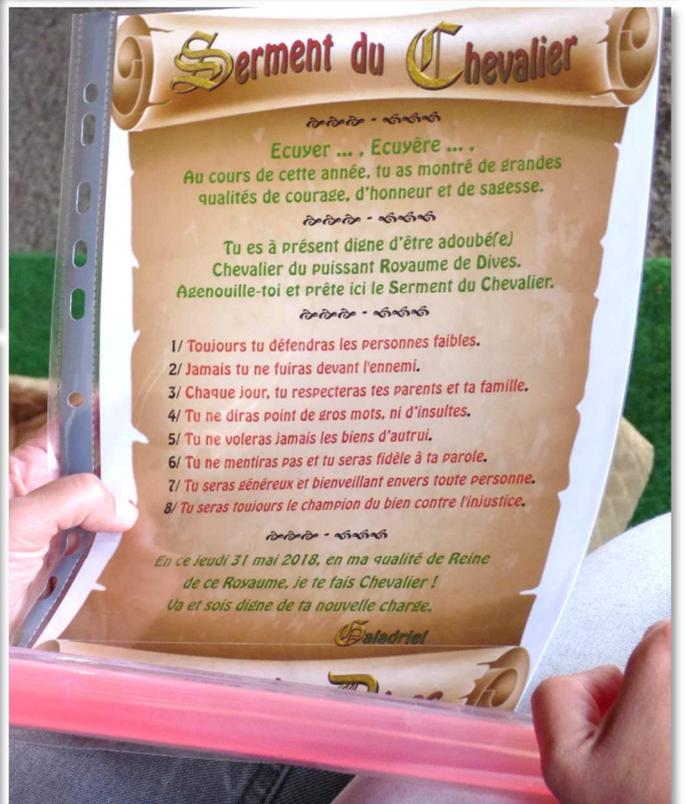
#### Animation à Lagny

Ce n'est pas tout! Ce jeudi 31 mai après-midi, plusieurs membres de l'association ont accepté de se déplacer à l'école de Lagny, pour une intervention supplémentaire (en principe, ils n'en ont pas le temps !) au profit des élèves de notre RPI. Encore une fois, les interventions ont intéressé les enfants et les ménestrels ont trouvé un public largement conquis. Les enseignants remercient l'équipe de l'Archéosite pour leur gentillesse, la qualité de leurs interventions et les tarifs proposés.

Lors d'une (très sérieuse!) cérémonie d'adoubement, chaque élève-écuyer est devenu Preux Chevalier du Royaume. Après cette expérience, chacun est parti se désaltérer à la Taverne de Lagny et déguster quelques friandises.

Un grand merci aux souveraines de Lagny pour la mise en place de l'animation. Un grand merci à la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes.

*L'équipe enseignante de Lagny, Dives et Cuy*



## Le coin des écoliers et des petits reporters

### Les CM1/CM2 de la classe de Cuy en armurier pour leur spectacle :

Les CM1 CM2 ont profité des leurs séances de travaux manuels pour préparer leur spectacle et leur kermesse.

Tout était prêt pour la cérémonie d'adoubement. Chaque élève-écuyer a préparé son bouclier aux couleurs, formes et symboles de son choix avant de devenir chevalier et avant de s'engager à respecter le serment du chevalier du regroupement scolaire.

Chacun a présenté individuellement son œuvre. Avant de poser tous ensemble pour la photo. Vous noterez cette fierté qu'ils ont tous à présenter leurs armoiries.



### Les CM1/CM2 de la classe de Cuy présentent aux parents leur spectacle :

Le mardi 12 juin, les élèves de CM1/CM2 de la classe de Cuy ont présenté à leurs parents un spectacle tout en chanson et en poésie.

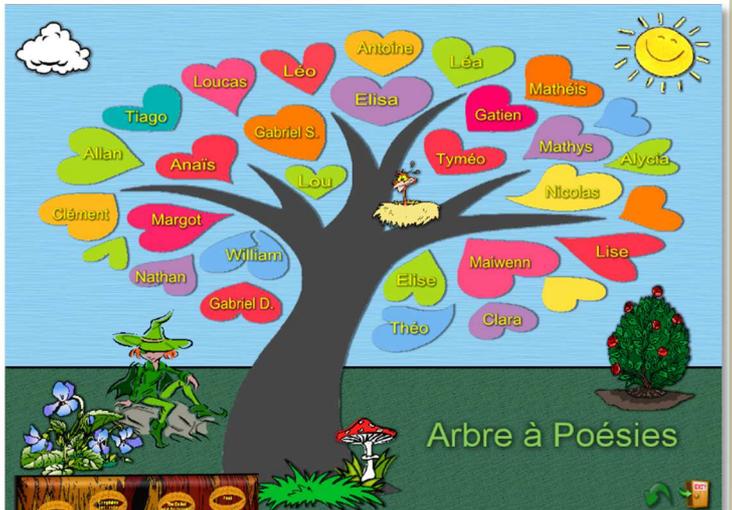
Le spectacle était rythmé de 10 chansons orientées vers un monde fantastique peuplé de loup, d'Elfes et de Gobelins.

Entre ces chants, chaque élève devait réciter à l'assemblée déjà conquise une poésie.

Un récital de 26 poèmes d'auteurs et de styles différents.

Trac, stress, fierté ou décontraction totale, à chacun son style, mais tous ont relevé et réussi courageusement le défi.

A la fin du spectacle, les enfants et M Chaudet leur enseignant, ont reçu Edwige la responsable Radio Puisalène dans le cadre de leur activité radio qui a eu lieu tout au long de l'année. Elle a remis à chacun un diplôme pour les récompenser de leurs interventions réussies sur les ondes.



## Le coin des écoliers et des petits reporters

### La kermesse et spectacle de fin d'année des écoles à Lagny :



Fidèlement à la tradition, les élèves du regroupement scolaire ont présenté leur spectacle de fin d'année en ce vendredi 29 juin.

Les quatre classes ont répété entre eux l'après-midi avant l'arrivée des parents et souvent des grands parents. Un fois le top départ donné par M<sup>me</sup> Paties la directrice de l'école, point de stress chez nos chères têtes blondes, c'est avec une grande décontraction qu'ils nous ont fait voyager à travers l'histoire grâce à leur étonnante machine à voyager dans le temps.

Du Haka préhistorique, des hommes des cavernes au vaillant chevalier, en passant par la révolution Française et la carmagnole, chaque classe alternera chansons et danses pour le plaisir de tous.

On a bien senti les nombreuses heures de répétitions avec les institutrices et l'instituteur ainsi que le travail manuel réalisé pour la confection des boucliers et des accessoires de ce spectacle.

Petit clin d'œil à Mme Batelier l'ancienne institutrice qui met à profit sa retraite professionnelle pour réaliser les costumes et la drôle de machine à voyager dans le temps qu'elle a réalisé avec les enfants. Quand on vous écrivez lors de son départ que ce n'était qu'un au revoir !

Merci à toute l'école pour ce délicieux spectacle rempli de bonne humeur et de grands sourires.



## Le coin des écoliers et des petits reporters

### Les élèves du CM2 quittent l'école pour le collège :

Cette kermesse est synonyme de fin d'année scolaire et de vacances pour bon nombre de nos écoliers, mais c'est aussi la fin de l'école primaire et un saut vers le collège pour 14 élèves du CM2.

M Chaudet, qui est un instituteur très investi dans son travail, affichait une certaine fierté d'avoir réussi à accompagner ses élèves dans leur épanouissement et dans leur réussite. Mais on pouvait détecter aussi un petit pincement au cœur de les voir partir vers d'autres contrées.

A l'issue du spectacle, nos quatorze écoliers se sont vu remettre par les élus des 3 villages du RPI, un livre des fables de La Fontaine offert par le ministère de l'éducation nationale ainsi qu'un livre choisi par M Chaudet.

Bonne continuation et tous nos vœux de réussites à Elisa, Lise, Elise, Clara, Lou, Léa, Anaïs, Léo, Gatien, Nathan, Mathis, Timéo, Mathéis, et Allan pour la suite de leur scolarité.



### Fête de fin d'année à l'accueil périscolaire :



Les enfants et les animatrices de l'accueil périscolaire ont convié les parents à une petite fête le dernier jour de l'école.

C'est en détournant une célèbre chanson en « viens boire un petit coup à l'apéri, y a de l'eau du coca et des bonbons » que les enfants ont entraîné les parents dans quelques pas de danse avant de leur proposer de trinquer pour fêter ces vacances bien méritées.

Un lâcher de ballon a eu lieu en espérant qu'une carte revienne d'un long périple.

Sur les murs une expo photo retraçait les activités de l'année.

Merci à toutes les animatrices pour le travail effectué toute l'année.



## La vie à Lagny avec les associations

## Retour sur .....

### Trail nocturne de la Montagne de Lagny avec Lagny omnisports:

Le 17 février le club de Lagny Omnisports organisait son trail nocturne de la Montagne.

Trail qui fait partie du challenge Oise trail qui regroupe les principales courses nature du département. Un total de 12 courses se déroulant de septembre à début juillet.

Pour cette deuxième édition, 476 coureurs adultes sont venues se mesurer sur les deux distances proposées. 233 coureurs pour la course de 15 km et 223 sur le 09 km.

Tandis qu'une petite vingtaine d'enfants s'est initiée avec leur éclairages plus ou moins performants à la course nocturne en foulant les 2 km que leur avait préparé Lagny Omnisports. Sensations garanties dans la forêt de Lagny !



### Mardi gras avec le comité des fêtes :



Le défilé de mardi gras était programmé le 28 février dernier. Cette manifestation, organisée par le Comité des Fêtes rassemble habituellement une trentaine d'enfants.

Tous déguisés, ils défilent dans les rues du village, encadrés par les bénévoles de l'association, afin de récupérer bonbons et friandises donnés par les habitants.

Mais cette année, il faisait vraiment trop froid !

Les enfants du village, avec leurs camarades du Centre Aéré de Lagny qui avaient été invités à se joindre à eux pour cette animation, se sont tous retrouvés dans la salle des fêtes.

Il y avait les tables pour les dessins et coloriages, le coin maquillage, et Perrine a fait l'animatrice en proposant des jeux de charades, devinettes et autres.

Le chocolat chaud et les beignets ont réchauffé tout le monde !

Delphine et Nathalie ont circulé en voiture dans le village pour ramasser les bonbons.

Merci pour votre générosité !

Chaque enfant est reparti avec son sac de friandises.

## La vie à Lagny avec les associations

## Retour sur .....

### L'assemblée générale du comité des fêtes :



#### Ont été élus :

**Présidente** : Nathalie Schmitt

**Vice-président** : Eddy Thiesset

**Secrétaire** : Perrine Camus

**Secrétaire adjoint** : Muriel Pecriaux

**Trésorier** : Delphine Guilbert

**Trésorier adjoint** : Frédéric Leroy

Membres du bureau : Angélique Leroy,  
Aurélien Picot

Le 03 mars dernier, le comité des fêtes tenait son assemblée générale dans la salle des fêtes.

Il y a été exposé le bilan financier de l'association ainsi qu'une rétrospective des actions menées en 2017.

On peut facilement dire que les membres du bureau du comité et sa Présidente ne ménagent pas leurs efforts tout au long de l'année.

Merci à eux pour leur implication dans la vie du village.

Pour rappel, le comité des fêtes de Lagny c'est :

- Mardi gras, la chasse aux œufs de Pâques, Halloween avec les enfants
- la buvette du week end de la fête du village, l'organisation de la journée du 14 juillet.
- des cours de dessin et des cours de gymnastique APA et gym tonic.
- la bourse aux jouets en novembre, un concours de pétanque, la soirée beaujolais et le Noël des enfants.

### La chasse aux œufs de Pâques avec le comité des fêtes :



Le comité des Fêtes de Lagny a organisé la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques le lundi 02 avril dernier.

Les enfants du village étaient invités à chercher des œufs décorés dans la pâture située au-dessus de l'école.

Merci à Mr et Mme LUCAS pour le prêt de cette pâture. Tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes pour un goûter.

Chaque enfant est reparti avec un sachet de sujets en chocolat.



## La vie à Lagny avec les associations

Retour sur .....

### La randonnée de la Montagne de Lagny avec Lagny VTT:



Oh que oui qu'ils y étaient ! les vététistes de Lagny VTT pour cette dixième édition. Et ils n'étaient pas seuls, c'est moins que l'on puisse dire.

Ils étaient accompagnés dans l'organisation de la manifestation par des membres du conseil municipal, du comité des fêtes et des bénévoles de Lagny.

Et, étaient surtout accompagnés par 2400 amateurs de sports et de nature qui sont venus participer à cette grande fête annuelle du VTT et de la rando pédestre. La plus grande de la région.

Pendant que les 1157 marcheurs partaient du stade vers le bois de Lagny, les 1196 vététistes filaient vers la surprise de la 10<sup>ème</sup> édition. Une visite mémorable du château de Chiry Ourscamp et de son parc ouvert uniquement pour l'occasion par son propriétaire, que nous ne remercierons jamais assez.

C'est également une bonne cinquantaine de vététistes débutants partis sur le parcours découverte de 15 km. La relève est assurée !

C'est encore une immense réussite aussi bien sur le nombre de participants, que sur l'esprit qui règne sur ce rassemblement. L'esprit de convivialité et l'ambiance familiale sont le moteur de cette manifestation et certainement le secret de sa réussite.

Mais attention, pour flâner sur le stade ensoleillé, se restaurer, jouer et faire un tour de calèche, il fallait avant tout se dépasser un peu dans la montagne de Lagny. Et mieux valait être sorti de son hivernage sportif quelques semaines avant ce dimanche 15 avril parce que fidèle à sa réputation, la rando de la Montagne de Lagny ne se laisse pas parcourir aussi facilement.

Les vététistes de Lagny VTT vous donnent dès à présent rendez-vous le 14 avril 2019 pour de nouvelles aventures.



## La fête du village et le marché gastronomique :



Ce week-end de fête à Lagny a débuté par le premier marché gastronomique organisé par Lagny Omnisports et la municipalité.

L'ouverture de ce marché a été faite par une balade contée. Bernadette, Hélène et Philippe ont déambulé avec les visiteurs de stands en stands afin de présenter de manière originale chaque stand.

Une trentaine d'exposants ont répondu présent et sont venus faire découvrir et vendre leurs spécialités.

Des produits très variés étaient disponibles, vins, produits antillais, décorations mais aussi des produits locaux comme les Fraises de Noyon de M Lhotte, de la viande de la ferme du moulin bas de M et Mme Camus qui n'ont pas hésité à faire déguster leurs produits.



## La fête du village et l'exposition d'art

Une exposition d'art a eu lieu pendant ces deux jours dans la salle des fêtes et dans la cour de la maison des associations à l'occasion de cette fête du village.

Une vingtaine d'artistes est venue nous faire découvrir leur univers. Fusain, gouache, sculpture, autant de styles, de couleurs, de supports que d'artistes.

Les participants des cours de dessins de Lagny ont pu exposer en bonne place leurs œuvres.

A l'issue de l'exposition des prix ont été remis, mais que les choix furent difficiles à faire tant chaque artiste a du talent et des œuvres magnifiques.

Et pour le vernissage de l'exposition, le comité du Mont St Siméon qui est partenaire de cette exposition a offert un verre de l'amitié aux visiteurs pour fêter les quarante ans d'existences de l'association.



## Le repas champêtre et la soirée musicale :



Après une après-midi bien remplie entre la visite de l'exposition d'art et une balade sur le marché gastronomique, tous avaient la possibilité de se restaurer sur la fête.

Cette année nous avons souhaité sortir de la cour de l'école et déplacer les différentes activités de la fête sur la place entre la salle des fêtes et la mairie afin de placer la fête au cœur du village.

La circulation routière a été déviée pour rendre la chaussée aux piétons le temps d'un week end. Le marché gastronomique, la fête foraine, la restauration, la buvette le café, le bal, tout était accessible et sécurisé pour les enfants et les badauds.

Lagny omnisports aux barbecues et friteuses, le comité des fêtes de Lagny à la buvette et le groupe Fusion à la musique et c'est parti pour une soirée très conviviale.

De l'avis de tous, ce format de fête fût une réussite. Vivement la prochaine St Médard.

## La brocante et la fête foraine :



Dimanche matin, les paupières étaient un peu lourdes et l'éveil un peu difficile pour les organisateurs et exposants qui ont veillé tard sur la fête, mais la petite centaine de brocanteurs étaient eux prêts à s'installer dès 6 h du matin. Cette brocante est organisée par la municipalité au profit du comité des fêtes.

Tout au long de la journée, promeneurs et chineurs ont arpenté la rue principale pour peut-être trouver l'objet tant recherché. Les enfants se sont amusés à la fête foraine, pendant que d'autres allaient échanger avec les artistes de l'exposition.

Lors de ce week end de fête, la municipalité n'oublie pas non plus les habitants de Lagny qui nous ont quitté. Les conseillères municipales ont déposé une gerbe au monument aux morts en leur mémoire.



Photos Eric Leguebe



# Programme de la fête Nationale à Lagny

## Samedi 14 juillet 2018:

14 h 45 : Rassemblement place de la Mairie

- 15 h 00 : - Revue de Corps des Sapeurs-Pompiers de Lagny  
 - Dépôt de gerbe à la Stèle des Fusillés  
 - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts



- Défilé avec Fanfare jusqu'au stade de Lagny

(Pour les personnes ayant du mal à marcher, Luc sera présent avec ses calèches pour aider à participer à la cérémonie et au défilé)



15 h 45 : Verre de l'amitié au Stade



## 16 h 00 : - Jeux pour tous avec le comité des fêtes de Lagny

Structures gonflables, partie de pétanque, jeux divers, tir à la carabine, tour de calèche



## 17h00 à 19 h 30 : -Animation musicale avec Odile et ses musiciens



## 19 h 30 : Remise de prix aux diplômés de l'année

(Pour toute personne diplômée en 2018 merci de vous signaler en Mairie avant le 13 juillet)



## 19 h 30 : Repas champêtre

(Cette année pas de réservation nécessaire, comme un célèbre slogan : venez comme vous êtes 😊 ) le comité des fêtes a prévu pour vous :

Menu - 5 € Frites / 2 chipolatas ou 2 merguez, 1 grillade ou 1 andouillette / Dessert

Menu - 3 € Petites Frites / knacki / Dessert

Boissons non comprises



## Entre 21 h 30 et 22 h : Défilé aux lampions

Suivi du feu d'artifice





## Tagliatelles de courgettes, tomates, féta



### Ingrédients :

- 3 petites courgettes
- 3 tomates ou 1 poignée de tomates cerise
- dés de féta
- Olives noires
- Sauce vinaigrette balsamique et huile d'olive
- Sel, poivre, basilic, origan .....

Epluchez les courgettes avec un économètre, faites des tagliatelles dans le sens de la longueur directement dans votre saladier.

Couper vos tomates en dés, ainsi que la féta.

Ajouter les olives noires et le basilic

Assaisonner selon votre goût.

Mélanger le tout.

Bon appétit

## Marinade pour viande blanche



Photo mamancadeborde.com

### Ingrédients :

- 6 escalopes de poulet
- 5 cuillères à soupe de sauce soja
- 3 cuillères à soupe de miel
- 1 cuillère à soupe de jus de citron vert
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café d'ail déshydraté ou 1 gousse d'ail

Dans un plat creux, préparez la marinade en mélangeant la sauce soja, le miel, le citron, l'huile d'olive et l'ail.

Ne salez pas la sauce soja est suffisamment salée.

Déposez vos escalopes de poulet et retournez-les pour bien les enrober de la marinade.

Filmez votre plat.

Placez au réfrigérateur pour 2 heures au moins.

Lorsque le barbecue est chaud, sortez les et cuisez les au barbecue en les arrosant régulièrement de la marinade et en surveillant bien la cuisson.

## Tiramisu à la framboise



Photo marmiton.org

### Ingrédients :

- 3 œufs
- 100 gr de sucre roux
- 1 sachet sucre vanillé
- 250 gr de mascarpone
- 24 biscuits cuillère
- Lait
- 500 gr de framboise

Dans le fond d'un plat, disposer des biscuits cuillère trempés dans du lait (cette étape n'est pas obligatoire car ils absorberont le jus des framboises).

Dans un saladier, écraser les framboises avec 30 g de sucre avec une fourchette ou presse-purée. Les répartir sur le fond de biscuits et mettre au réfrigérateur. En garder quelques-unes entières pour la décoration.

Pendant ce temps, séparer les blancs des jaunes d'œufs avec le sucre et le sucre vanillé jusqu'à blanchiment du mélange. Rajouter le mascarpone au fouet.

Monter les blancs en neige bien fermes et les incorporer délicatement au mélange précédent avec une cuillère en bois

Verser la préparation sur les framboises.

Mettre au réfrigérateur 24 heures avant de servir



# sudoku

		5	9					1
	3	1		7	5	4	2	
		7		1	4			
				4	8		3	7
	5						6	
8	7		5	3				
			2	9		6		
	4	9	1	8		7	5	
7					3	9		

Facile

	5		8	9				
		4	2			1		
		9		1	6			4
	9						4	
2	3						5	6
	7						9	
3			4	8		7		
		7			5	9		
				7	2		1	

Moyen

	6			8		2		4
			3		7			
	9	7						
			4				8	1
9		4		7		3		5
6	3				8			
						1	5	
			7		5			
7		2		9			3	

Difficile

		3				2	5	
			2	1				
		1						
							6	
			5	4				
1	6						3	

Enfant



## Jeux (solutions)

*Solution sudoku*

4	8	5	9	6	2	3	7	1
9	3	1	8	7	5	4	2	6
6	2	7	3	1	4	8	9	5
1	9	2	6	4	8	5	3	7
3	5	4	7	2	9	1	6	8
8	7	6	5	3	1	2	4	9
5	1	3	2	9	7	6	8	4
2	4	9	1	8	6	7	5	3
7	6	8	4	5	3	9	1	2

Facile

1	5	3	8	9	4	6	7	2
7	6	4	2	5	3	1	8	9
8	2	9	7	1	6	5	3	4
5	9	8	3	6	1	2	4	7
2	3	1	9	4	7	8	5	6
4	7	6	5	2	8	3	9	1
3	1	2	4	8	9	7	6	5
6	4	7	1	3	5	9	2	8
9	8	5	6	7	2	4	1	3

Moyen

1	6	3	5	8	9	2	7	4
4	2	8	3	1	7	5	9	6
5	9	7	6	4	2	8	1	3
2	7	5	4	6	3	9	8	1
9	8	4	2	7	1	3	6	5
6	3	1	9	5	8	7	4	2
3	4	9	8	2	6	1	5	7
8	1	6	7	3	5	4	2	9
7	5	2	1	9	4	6	3	8

Difficile

4	3	1	6	2	5
6	5	2	1	4	3
2	1	6	3	5	4
5	4	3	2	6	1
3	2	5	4	1	6
1	6	4	5	3	2

Enfant

Les jeux

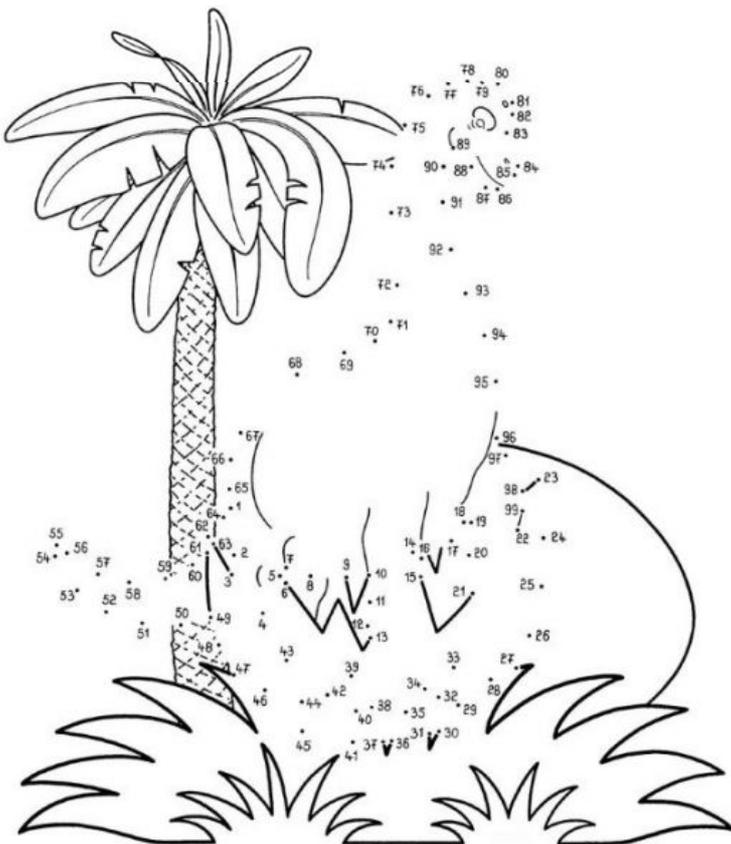
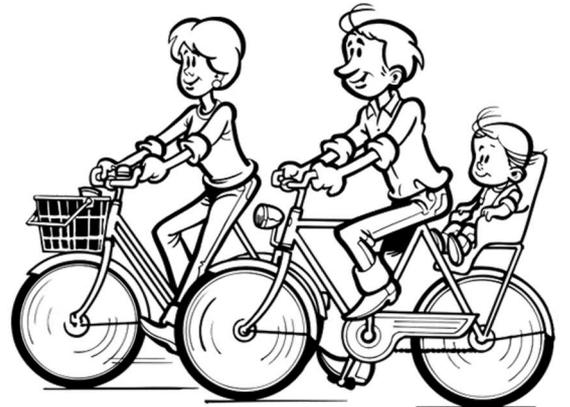
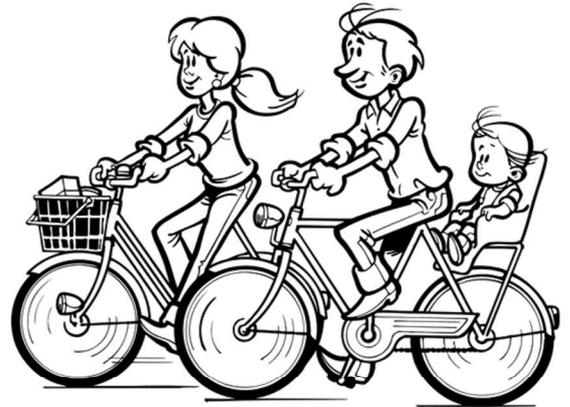
Pour les enfants :



À qui sont les morceaux au centre ?



Jeu des 7 erreurs



B	A	R	R	A	G	E	L
E	T	H	T	R	T	I	U
B	I	M	P	U	E	M	N
E	F	A	N	F	A	R	E
C	M	G	E	H	F	I	T
H	P	I	R	A	E	P	T
A	U	E	R	R	T	M	E
T	B	O	N	N	E	T	S

Retrouve les 8 mots cachés dans cette grille :

BARRAGE  
FÊTE  
LUNETTES  
FANFARE



BONNET  
BÉBÉ  
MAGIE  
CHAT





## Coupon réponse pour le changement de nom de la place du village :

### Mon opinion sur le changement de nom de la place du village.

A remettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 31 juillet 2018.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Oui, je trouve qu'il est pertinent de nommer la place « Place du 19 septembre 1914 »

Non, je préfère que la place garde son nom de «Place de la mairie »

Sans opinion

*Un bulletin par personne majeur.*



### Mon opinion sur le changement de nom de la place du village.

A remettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 31 juillet 2018.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Oui, je trouve qu'il est pertinent de nommer la place « Place du 19 septembre 1914 »

Non, je préfère que la place garde son nom de «Place de la mairie »

Sans opinion

*Un bulletin par personne majeur.*